



Editeur: Jean-Marie Nkambwa

Le Quotidien

Quotidien d'informations générales, n° 304 VENDREDI 30 JANVIER 2026

Au-delà du football lors de la CAN Maroc 2025

« Léopard Business Village », l'innovation congolaise fait rayonner la RDC



Lire en page 2

Édito

PNC humilié, le Pouvoir regarde ailleurs

Des vidéos circulent chaque jour. Elles montrent des policiers qui rackettent, brutalisent et humilié les citoyens sur les routes de Kinshasa et dans toutes les grandes villes du pays. Elles montrent aussi des barrières improvisées sur les routes nationales, tenues par des pseudo-commandants qui se comportent comme des seigneurs de guerre, imposant leur propre loi aux transporteurs et aux passagers. Tout cela se déroule à ciel ouvert, devant des millions de témoins. Et pourtant, rien ne change.

La Police nationale est devenue la première source de peur dans ce pays. Voir un uniforme, c'est prier de rentrer vivant. Ce n'est plus un problème de discipline, c'est un problème d'État. Et le silence du pouvoir est devenu une forme de complicité. Tout le monde voit ces images.

Les ministres les voient. Les généraux les voient. Le Chef de l'État les voit. Mais personne ne bouge. Personne ne sanctionne. Personne ne ferme les barrières illégales. À

Suite à la page 2

ECONOMIE



Protection des consommateurs

La plateforme « Loba » présentée aux régulateurs sectoriels

P.6

« Lorsque tu mangeras et te rassasieras, lorsque tu bâtiras et habiteras de belles maisons,... prends garde que ton cœur ne s'enfle, et que tu n'oublies l'Éternel, ton Dieu, ... (Deutéronome 8:12-14)

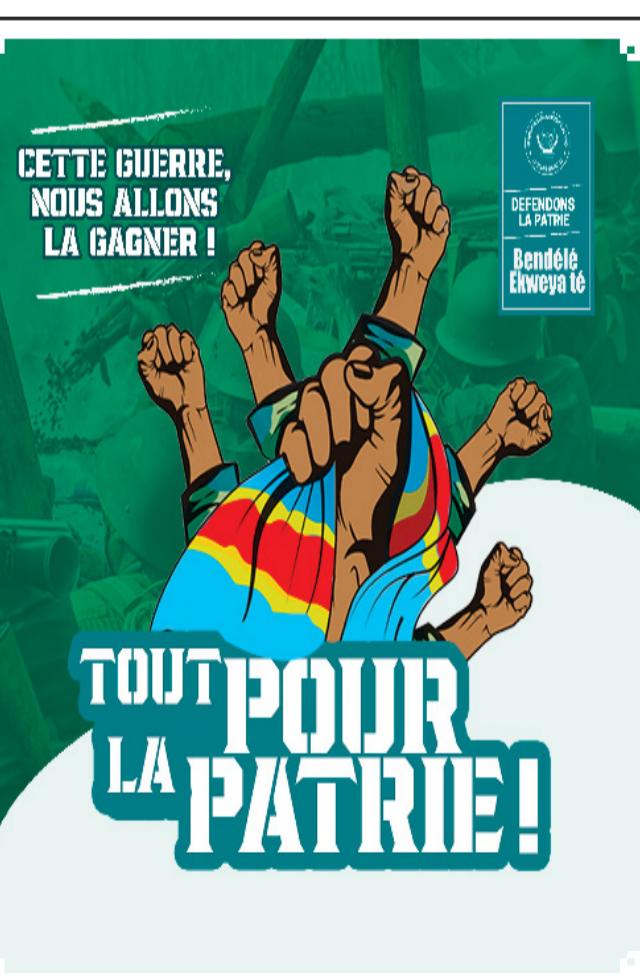
E-mail : jmnkambwa@gmail.com; Site internet: www.lequotidienrdc.com; Tél : +243 999397447:821884142

SOCIETE



Cahier des charges TFM :

autonomisation et inclusion sociale au cœur des programmes sociaux



Edito

force de silence, le pouvoir semble dire : «Continuez ! »

Le peuple est à bout. Certains s'immolent. D'autres foncent avec un policier accroché au capot. Ce n'est plus de la colère, c'est la rupture. Quand un citoyen préfère mourir plutôt que dialoguer avec un policier, cela signifie que l'État a cessé d'exister. L'uniforme, qui partout ailleurs rassure, fait trembler en RDC. Voir un policier signifie le début d'un cauchemar, d'une humiliation ou d'un chantage.

Les forces censées incarner l'ordre sont devenues les premiers agents du désordre. Beaucoup de ces hommes et femmes en uniforme se comportent comme des mendians armés, des voyous institutionnalisés qui utilisent l'État comme couverture pour se livrer à des pratiques criminelles.

Et la vérité, brutale, circule déjà dans les rues. Les Congolais ne détestent plus seulement les policiers corrompus. Ils commencent à détester ceux qui les laissent faire. Dans les taxis, les marchés, les familles, un murmure persistant s'installe. Le départ du Président et de « sa bande » serait peut-être la seule façon de retrouver paix et dignité.

Le régime doit l'entendre. Il ne s'agit plus d'un rejet de quelques policiers délinquants. Il s'agit d'un rejet politique, profond, dangereux. Une frange grandissante de la population en vient à souhaiter la fin de ce pouvoir, convaincue qu'un autre leadership rétablirait l'ordre, la discipline, la salubrité et la justice que ce régime semble incapable d'imposer. Cette perception, juste ou pas, naît d'un sentiment massif d'abandon.

Ce ne sont plus des plaintes. Ce sont des avertissements. Un État qui laisse son peuple être racketté par sa propre police perd sa légitimité, son autorité et, tôt ou tard, sa place.

Tant que les autorités continueront de se taire, la question ne sera plus : « Pourquoi la police fait-elle cela ? » La vraie question deviendra : « Jusqu'à quand ce peuple acceptera-t-il d'être gouverné par ceux qui laissent faire ? ». Il reste une fenêtre pour agir. Elle se referme vite.

Ce qui est en jeu n'est pas seulement la sécurité sur les routes. C'est la confiance en l'État congolais. C'est la cohésion nationale. C'est la stabilité du pays.

Danny Matadi

Au-delà du football lors de la CAN Maroc 2025 « Léopard Business Village », l'innovation congolaise fait rayonner la RDC

Léopard Business Village Expo-CAN Maroc 2025, véritable ambassade éphémère et vitrine stratégique de la République Démocratique du Congo durant la Coupe d'Afrique des Nations. Portée par un concept innovant du Think Tank RDC STRATÉGIE de son initiateur et président de cette structure, Bodom Matungulu, cette initiative d'envergure nationale a été placée sous le haut patronage du Chef de l'État, Félix-Antoine Tshisekedi Tshilombo, avec le pilotage du ministère du Tourisme piloté par Didier Mazenga et l'appui déterminant de la diplomatie, notamment à travers l'accompagnement de l'Ambassade de la RDC au Maroc, ainsi que celui de l'Ambassade du Royaume du Maroc en RDC.

Alors que 24 Nations ont pris part à la Coupe d'Afrique des Nations (CAN), une seule s'est distinguée par une initiative à la fois audacieuse, structurée et visionnaire : la République Démocratique du Congo.

À travers le Léopard Business Village (LBV), la RDC a démontré que le sport peut être bien plus qu'une compétition : un levier stratégique de rayonnement national, panafricain et international.

Pensé comme une plateforme d'influence et de valorisation du pays, le LBV s'est imposé comme une démarche novatrice, fruit d'une convergence exemplaire entre l'État, la diplomatie et l'expertise stratégique nationale, portée par un acteur majeur : le Think Tank RDC STRATÉGIE, engagé dans la construction d'une image forte et crédible de la RDC sur la scène continentale.

Une initiative unique à la CAN : la RDC seule à oser une telle vision

Sur l'ensemble des délégations engagées dans la compétition, la RDC est apparue comme la seule nation à avoir conçu et mis en œuvre un espace structuré à la fois économique et diplomatique autour de sa participation sportive. Une approche qui a permis de booster l'image de marque du pays, en valorisant son potentiel, sa culture, son dynamisme et ses opportunités, à l'échelle africaine comme mondiale. Le Léopard Business Village a



ainsi porté haut les couleurs du Congo, en plaçant la RDC dans une posture d'acteur innovant, stratégique et ambitieux : celle d'un pays qui sait transformer les grands événements sportifs en plateformes de promotion nationale.

Au-delà du sport : un cadre d'échanges culturels, touristiques et économiques

Le LBV ne s'est pas limité aux performances sportives. Il a été un véritable carrefour d'échanges culturels, touristiques, diplomatiques et économiques, à travers plusieurs activités organisées sur place : rencontres, networking, mise en valeur de la culture congolaise, connexions institutionnelles et renforcement du soft power national.

Un esprit de visibilité et de coopération qui confirme une chose : le Congo ne se contente plus de participer, il propose, il inspire et il influence.

Distinctions : Michel Kuka (Lumumba Vea) doublement récompensé

Point d'orgue de cette dynamique : la cérémonie de distinctions, organisée pour honorer les acteurs qui se sont illustrés par leur apport remarquable au rayonnement congolais durant l'événement.

Parmi les nominés, Michel Kuka, plus connu sous le nom de Lumumba Vea, a marqué les esprits en recevant deux Prix Léopards :

1. Prix Léopards – Révélation de la CAN
2. Prix Léopards – Soft Power Congolais

Une consécration qui souligne son impact, non seulement dans la sphère médiatique et d'influence, mais aussi dans la promotion positive de l'identité congolaise. Ces distinctions ont été décernées

pour le compte du Léopard Business Village et du Think Tank RDC STRATÉGIE, mettant en évidence la synergie entre leadership, stratégie et engagement national.

« Aujourd'hui, nous lui remettons ce prix. Au même moment, nous lui avons décerné un certificat d'ambassadeur. Partout où nous allons parler de LBV, parce que nous parlons des Léopards qui sont sur le terrain et de ceux qui sont dans le business, nous voulons qu'il soit quelqu'un qui va accompagner LBV dans tout ce que nous allons faire. Qu'il soit cet ambassadeur, parce qu'il devient l'image, un modèle de la réussite pour les jeunes, surtout ceux qui sont dans le business. C'est ce côté Soft power que nous voulons mettre à profit dans la relation Business avec le Maroc », indique Bodom Matungulu, avant d'ajouter que c'est la raison pour laquelle nous avons voulu lui décerner ce certificat d'ambassadeur dans la perspective de vouloir travailler avec lui pour le reste des activités que nous aurons.

Pour sa part, le Manager Michel n'a pas manqué de dire grand merci à Dieu, mais aussi au Think Tank pour ce travail abattu. « On a été au Maroc et on a vu le travail qui a été abattu. Je dirais, nous nous sentons honorés aujourd'hui en recevant ce prix qui témoigne la reconnaissance qu'a le Think Tank de reconnaître les mérites et la fierté au Congo à travers Michel Kuka dit Lumumba VEA », a déclaré l'un des managers de cette icône.

Un moment symbolique : une vareuse historique des Léopards remise par l'ambassadeur du Maroc

Le certificat de distinction dédié au soft power a été remis dans un cadre solennel, en présence de l'ambassadeur du Royaume du

Maroc en RDC Monsieur Rachid Agassim, donnant à l'événement une dimension diplomatique forte.

Profitant de l'occasion, ce dernier a posé un geste hautement symbolique : la remise à Michel Kuka d'un modèle de la vareuse historique des Léopards 1974, année emblématique correspondant à la participation du onze national à la Coupe du Monde.

Un geste porteur de mémoire, mais surtout chargé d'espérance, à l'heure où les Léopards dirigés par Sébastien Desabre se battent pour une nouvelle qualification mondiale, en tant que barragistes.

Le Think Tank RDC STRATÉGIE veut pérenniser le rayonnement congolais au travers du Label : Léopard Business Village.

Fort de cet élan, le Think Tank RDC STRATÉGIE annonce son ambition : pérenniser la dynamique «Léopard Business Village», et installer durablement la marque RDC dans l'espace africain et international.

Objectif : faire du LBV un rendez-vous stratégique continu, capable de renforcer l'image du pays à travers : culture, diplomatie, le tourisme, l'économie et la promotion d'un soft power congolais assumé.

Conclusion : la RDC n'a pas seulement joué la CAN, elle l'a réinventée

Avec le Léopard Business Village, la RDC prouve qu'une participation sportive peut devenir une vitrine de puissance culturelle et stratégique. Une initiative pionnière qui positionne le pays comme un acteur moderne, structuré et influent dans l'écosystème panafricain.

La République Démocratique du Congo n'a pas seulement participé à la CAN : elle a envoyé un message au continent.

Le Quotidien

Félix Tshisekedi échange avec le Panel des facilitateurs de l'Union africaine

Le Président de la République, Félix-Antoine Tshisekedi Tshilombo, a rencontré une délégation du Panel des Facilitateurs de l'Union Africaine à la Cité de l'Union Africaine ce jeudi 29 janvier. Cette réunion, qui intervient six mois après la désignation du Panel, a porté sur les initiatives diplomatiques visant à promouvoir la paix en République Démocratique du Congo et dans la région des Grands Lacs.

La délégation comprenait M. Olusegun Obasanjo, ancien Président du Nigeria; Mme Sahle-Work Zewde, ancienne Présidente de l'Éthiopie; Dr Mokgweetsi Eric Keabetswe Masisi, ancien Président du Botswana, et Mme Catherine Samba-Panza, ancienne Présidente de la République centrafricaine.

M. Yackoly Kokou Johnson, Mi-



nistre délégué togolais, représentant le Médiateur Faure Gnassingbé, et l'Ambassadeur Akok Manyuat Ma-

dut de la Commission de l'UA ont également pris part à l'entretien.

«Nous sommes dans une tournée. Nous allons écouter les uns et les autres et voir ce qui peut être fait pour le bien-être de cette population qui n'a que beaucoup souffert, plusieurs décennies. On oublie que derrière tout ça, il y a des souffrances humaines qu'il faudrait arrêter», a souligné Mme Sahle-Work Zewde.

Le Chef de l'Etat a salué l'initiative, écouté ses interlocuteurs et réaffirmé la volonté de la RDC de vivre en paix avec tous ses voisins. Il a également rappelé les différentes initiatives qu'il a prises pour maintenir la paix et la stabilité dans la région des Grands Lacs ainsi que le respect des engagements souscrits à travers les différents processus de paix.

Le Quotidien

Règlement des différends investisseurs-États La RDC intensifie les actions pour accueillir le Bureau régional du Centre consultatif

Une réunion stratégique, consacrée à l'état d'avancement de la candidature de la République démocratique du Congo pour abriter le Bureau régional africain du Centre consultatif pour le règlement des différends entre les investisseurs et les États (BCCR-RDIE), s'est tenue ce jeudi à l'immeuble du Gouvernement à Kinshasa.

La séance a été présidée par le Vice-premier Ministre, Ministre du Budget, Adolphe Muzito, agissant au nom de la Première Ministre Judith Suminwa Tuluka, en présence de plusieurs membres du Gouvernement dont le Ministre d'Etat à la Justice et la Vice-ministre des Finances, ainsi que des responsables techniques impliqués dans le dossier.

Cette réunion faisait suite à une demande du Garde des Sceaux, visant à informer la Cheffe du Gouvernement de l'évolution du dossier et à renforcer l'implication politique au plus haut niveau de l'État.

Elle a permis à la Task-force BCCR-RDIE, mise en place par le Gouvernement, de présenter les progrès réalisés ainsi que les prochaines étapes à engager pour consolider la position de la RDC face aux autres pays africains candidats.

Un centre stratégique pour la RDC

S'exprimant à l'issue de la réunion, Aimé Kasenga, Coordinateur national adjoint du Comité technique de réformes (CTR) et Secrétaire exécutif de la Task-force BCCR-RDIE, a rappelé l'importance majeure de ce projet pour le pays.

« Le Centre consultatif est un organe très important parce qu'il accompagne les États dans la représentation juridique, l'assistance juridique, mais aussi dans le renforcement des capacités. Il permet aux pays, surtout en développement, d'avoir accès à des cabinets juridiques de renommée internationale, à des coûts accessibles. Pour la RDC, c'est un outil de protection et de renforcement de sa souveraineté juridique », a affirmé Aimé Kasenga.

Il a souligné que ce centre s'inscrit dans une réforme majeure engagée par les Nations Unies en matière de règlement des différends entre États et investisseurs.

« Les Nations Unies ont engagé une réforme profonde du système actuel. Il ne s'agit plus seulement d'arbitrage privé comme avec le CIRDI, mais de la mise en place d'un mécanisme permanent, avec une chambre d'appel. Les États veulent désormais un système plus équilibré, plus transparent et plus juste. La RDC veut être au cœur de cette nouvelle architecture juridique internationale », a-t-il ajouté.



Une compétition africaine, mais une recherche de consensus

La RDC n'est pas seule en lice. D'autres pays africains, notamment le Ghana, l'Égypte, le Maroc et la Côte d'Ivoire ont également présenté leurs candidatures. L'objectif est désormais d'aboutir à une candidature africaine unique, conformément aux principes de l'Union africaine.

« Au niveau de l'Union africaine, le principe est clair : on privilie le consensus. C'est dans ce cadre que Son Excellence Monsieur le Président de la République a écrit à ses homologues pour solliciter leur soutien en faveur de la RDC. Nous sommes dans une phase de discussions, de négociations et de lobbying diplomatique de haut niveau

pour harmoniser les positions africaines. », a expliqué Aimé Kasenga.

Kinshasa, une opportunité pour l'Afrique centrale

Selon la Task-force, accueillir ce Bureau régional à Kinshasa offrirait à la RDC une visibilité internationale accrue et renforcerait la confiance des investisseurs.

« La RDC est un grand pays, avec un potentiel économique et minier immense. Accueillir ce centre à Kinshasa, c'est envoyer un message fort : celui d'un pays qui veut rassurer les investisseurs, qui veut gérer les différends de manière efficace et qui assume pleinement ses engagements internationaux », a expliqué Aimé Kasenga.

Le Quotidien

Prochaines étapes

À l'issue de la réunion, plusieurs actions prioritaires ont été recommandées, notamment l'intensification des démarches diplomatiques, l'envoi de missions de haut niveau auprès des pays candidats et la poursuite des négociations dans le cadre des prochains sommets de l'Union africaine.

L'Exécutif congolais réaffirme ainsi sa volonté de positionner la RDC comme un acteur central du droit commercial international en Afrique, tout en renforçant la sécurité juridique et l'attractivité du pays pour les investissements, conformément au premier pilier du Programme d'actions du Gouvernement Suminwa.

La RDC lance l'initiative « Alerte précoce pour tous » pour renforcer la résilience face aux catastrophes

La République démocratique du Congo (RDC) a officiellement lancé, ce 28 janvier, l'initiative « Alerte précoce pour tous » (EW4All), marquant une avancée majeure dans les efforts du pays pour protéger sa population contre les catastrophes liées au climat. Sous le leadership du Président Félix Tshisekedi, le lancement a eu lieu lors d'un atelier national de haut niveau qui ouvert par la Première ministre Judith Suminwa Tuluka.

L'initiative répond à l'urgence de protéger les populations et les biens économiques face

à l'augmentation des risques climatiques et de catastrophes, tels que les inondations saisonnières, glissements de terrain, sécheresses et tempêtes. Sans alerte précoce ni action anticipée, ces aléas peuvent se transformer en catastrophes dévastatrices qui menacent des vies, les moyens de subsistance et les infrastructures essentielles. C'est pourquoi des initiatives telles que EW4All sont indispensables pour réduire les coûts liés aux catastrophes, limiter les besoins humanitaires et préserver les acquis du développement.

Ce lancement intervient dans un contexte de progrès importants en RDC dans la



réduction des risques de catastrophe, notamment grâce aux récents décrets (nos 38 et 39 de novembre 2025), qui renforcent la gouvernance du risque de catastrophe.

L'atelier national de deux jours (28-29 janvier), organisé à Kinshasa, réunit les ministères, agences des Nations Unies, partenaires bilatéraux et multilatéraux, organisations de la société civile et institutions de recherche. Ensemble, ils évaluent les capacités actuelles d'alerte précoce, définissent un mécanisme national de coordination et élaboreront une feuille de route pour un système d'alerte précoce multirisque.

« Le Gouvernement de la République démocratique du Congo est pleinement engagé à renforcer les systèmes d'alerte précoce. Le Gouvernement considère ce domaine de travail comme essentiel au parcours de

développement du pays », a déclaré Judith Suminwa Tuluka, Première ministre de la République démocratique du Congo.

L'initiative EW4All, lancée au niveau mondial par le Secrétaire général de l'ONU en 2022, vise à garantir que toute personne dans le monde soit protégée par un système d'alerte précoce d'ici 2027. Elle repose sur quatre piliers interdépendants : la connaissance des risques de catastrophe ; la détection, l'observation et la prévision ; la diffusion et la communication des alertes ; et les capacités de préparation et de réponse. Les données montrent que les systèmes d'alerte précoce efficaces peuvent réduire la mortalité liée aux catastrophes par six, et qu'une alerte 24 heures avant un événement peut réduire les dommages matériels jusqu'à 30 %.

M. Kamal Kishore, Représentant spécial du Secrétaire général

de l'ONU pour la réduction des risques de catastrophe et Chef du Bureau des Nations Unies pour la réduction des risques de catastrophe (UNDRR), a déclaré : « Les alertes précoce sont l'un des outils les plus efficaces pour sauver des vies et réduire les pertes économiques. La République démocratique du Congo accomplit des progrès tangibles en matière de résilience face aux catastrophes, et le lancement de l'initiative Alerte précoce pour tous démontre un leadership national fort et un engagement clair à protéger les plus vulnérables. Il s'agit d'anticiper les catastrophes, de préserver le développement et de réduire les besoins humanitaires à venir ».

L'initiative EW4All est appuyée par l'UNDRR grâce à l'initiative CREWS (Climate Risk and Early Warning Systems), qui apporte un soutien financier

et technique essentiel. « Nous saluons tous les efforts faits par la RDC pour intégrer la prévention, la gestion et la réduction des risques – risques de catastrophe notamment, dans les efforts de développement. Ces efforts doivent être soutenus dans la durée, de manière à produire des effets durables, générer des habitudes, des réflexes communautaires, des mécanismes d'appropriation locaux », a, pour sa part, déclaré M. Bruno Lemarquis, Coordonnateur résident du Système des Nations Unies en RDC.

Le lancement de EW4All en RDC constitue un effort coordonné impliquant l'UNDRR, l'Organisation météorologique mondiale (OMM), l'Union internationale des télécommunications (UIT), la Fédération internationale des Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge (FICR), la Banque mondiale, les organisations régionales telles que la Communauté de développement de l'Afrique australe (SADC) et la Communauté économique des États de l'Afrique centrale (CEEAC), ainsi que de nombreux partenaires nationaux et internationaux.

Le Quotidien

À travers la coordination institutionnelle

Le Gouvernement déterminé à moderniser la gouvernance du secteur minier

M. Louis Watum Kabamba, Ministre des Mines, a procédé le mercredi 28 janvier 2026, à l'ouverture officielle des assises sur la transparence et la bonne gouvernance du secteur minier, organisées par l'Institut Républicain International (IRI), prévues du 28 au 29 janvier 2026. Ces travaux réunissent les institutions publiques, le secteur privé, la société civile ainsi que les partenaires techniques et financiers. Dans son allocution, le Ministre des Mines a salué l'initiative de l'IRI et rappelé la place stratégique de la République Démocratique du Congo dans les chaînes de valeur mondiales liées à l'industrialisation, à la transition énergétique et aux nouvelles technologies, soulignant la nécessité d'une gouvernance minière fondée sur la transparence et la redevabilité. S'inscrivant dans la vision de M. Félix Antoine Tshisekedi Tshilom-



bo, Président de la République, et sous la conduite de Mme Judith Suminwa Tuluka, Première Ministre, le Gouvernement réaffirme son engagement à moderniser la gouvernance du secteur minier

à travers la coordination institutionnelle, la clarté des règles, le dialogue avec les opérateurs économiques et les communautés locales, ainsi qu'une interaction responsable avec la société civile.

M. Louis Watum Kabamba a appelé l'ensemble des participants à faire preuve de pragmatisme et à privilégier des résultats concrets, souhaitant que ce forum se distingue des précédents en allant droit aux problèmes qui rongent le secteur minier. Il a insisté sur le renforcement de la traçabilité et de la redevabilité, exhortant les parties prenantes à formuler des engagements clairs et opérationnels à l'issue de ces assises. Le Ministre des Mines a par ailleurs réaffirmé la vision du Gouvernement de faire du secteur minier un pilier de la souveraineté économique nationale, un moteur de transformation industrielle et un facteur de stabilité sociale. Clôturant son intervention, M. Louis Watum Kabamba a rappelé qu'« une gouvernance exigeante est la condition du développement », avant de déclarer officiellement ouverts les travaux.

L'Institut Républicain International (IRI) est une organisation internationale œuvrant pour le développement de la démocratie. Depuis 1983, cette institution non gouvernementale conduit des programmes de renforcement des capacités démocratiques dans plus de 100 pays à travers l'Afrique, l'Asie, l'Eurasie, l'Europe, l'Amérique latine, les Caraïbes, le Moyen-Orient et l'Afrique du Nord. En République Démocratique du Congo, l'IRI intervient depuis 2015, notamment à travers une mission d'observation électorale lors du scrutin de décembre 2018, ainsi que plusieurs programmes visant à soutenir le processus électoral, promouvoir la redevabilité et renforcer les compétences des élus, des partis politiques et de la société civile. Depuis mai 2025, l'IRI a orienté ses actions vers les enjeux de gouvernance du secteur minier, rappelle-t-on.

AVIS D'APPEL PUBLIC A MANIFESTATION D'INTERET
(SELECTION DE CONSULTANT INDIVIDUEL)

RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT EXPERT(E) SENIOR EN ENTREPRENEURIAT ET MUTUALISATION DES INVESTISSEMENTS

N° de crédit / N° de don : Banque mondiale, Crédit n°7101-ZR / Don E0280-ZR

Titre de la mission : Recrutement d'un (e) Expert(e) Séniior en entrepreneuriat et mutualisation des investissements

N° de référence : ZR-TRANSFORME- 526414-CS-INDV

Date de publication : 10 décembre 2025

Date de clôture : 07 Janvier 2026

AVIS D'APPEL PUBLIC A MANIFESTATIONS D'INTERET

1. Le Gouvernement de la République du Congo a sollicité et reçu un crédit et un don de l'Association Internationale de Développement (IDA) d'un montant total équivalent à 300 000 000,00 USD afin de couvrir le coût du « Projet d'Autonomisation des femmes entrepreneures et une mise à niveau des PME pour la transformation économique et l'emploi (TRANSFORME-RDC)» et à l'intention d'affecter une partie des fonds de ce crédit et don en vue d'effectuer des paiements au titre d'un contrat pour les prestations de service d'un «Consultant (Individuel) expert(e) Séniior en entrepreneuriat et mutualisation des investissements ».

2. Au titre des services, objet de ce marché et sous l'autorité du Coordonnateur National et la supervision hiérarchique de la Responsable de la Cellule des Opérations Techniques du Projet, le Consultant sera responsable de la mise en œuvre de la sous-composante 3.3 du Projet relative à l'infrastructure partagée et accès au marché qui vise à l'opérationnalisation des Centres de PME.

Les centres de PMEs, mis en œuvre par des promoteurs privés, sont définis comme étant des initiatives existantes offrant des infrastructures, des installations de production et des services mutualisés. Identifiés par un appel à candidatures ouvert, les promoteurs de Centres de PME pourraient, sur base d'accords de partenariat, bénéficier d'un appui technique et financier du projet, pouvant couvrir une partie de ses charges notamment la réhabilitation légère et la mise à niveau des installations de production, y compris pour le stockage, l'emballage et la transformation, et l'accès aux infrastructures (Internet, énergie, eau, assainissement et hygiène).

Les centres de PME sont une solution pour maximiser les économies d'échelle et renforcer le développement des chaînes de valeurs à travers la promotion du principe d'infrastructures partagés et de mutualisation des investissements dans les secteurs appuyés par le projet (Agro-transformation, industrie légère, économie verte, services à valeur ajoutés).

L'expert séniior appuiera également l'opérationnalisation des initiatives mutualisées basées sur les chaînes de valeur agricoles afin de faire mettre en place des Centres de PME dans les filières prioritaires. A cet effet, il supervisera l'ensemble des prestataires intervenants sur la sous-composante 3.3 et travaillera en étroite collaboration avec la Responsable des opérations, les spécialistes des autres composantes ainsi que toutes les autres parties prenantes impliquées dans le développement de l'écosystème entrepreneurial.

De manière spécifique, la mission consiste à :

- Superviser les activités de sensibilisation et les événements de visibilité des parties prenantes sur le développement des Centres de PME dans les villes du projet ;
- Analyser, Réviser et Valider les précontrats et protocoles d'accords des potentiels promoteurs des sites pouvant abriter des potentiels Centres de PME ;
- Réviser et ajuster les business model pour les sites validés et définir la quote part qui sera financée par l'UCP ;
- Cordonner avec les experts de sauvegardes, l'implémentation des activités de sauvegarde sociales et environnementales ;
- Suivre l'opérationnalisation des centres de PME ;
- Suivre et coordonner avec la passation de marché les contrats à exécuter la réalisation des études d'évaluation des besoins en équipements, détermination des spécifications techniques desdits équipements et projet de cahier des charges ;
- Suivre les études sur les filières et les chaînes de valeurs locales pour faciliter la mutualisation des services/investissements ;
- Elaborer le reporting, suivi et promotion du Projet.
- Effectuer toutes autres activités afférentes au projet, demandées par le Coordonnateur National du projet.

3. DUREE ET LIEU DE LA MISSION

La durée du contrat est d'un (1) an renouvelable, après évaluation annuelle satisfaisante des prestations, avec une période probatoire de six (6) mois. L'Expert Séniior en entrepreneuriat et mutualisation des investissements signera un contrat avec le Coordonnateur National de l'UCP/TRANSFRORME.

La mission se déroulera à Kinshasa au sein de l'Unité Nationale de Coordination du Projet avec des missions à l'intérieur du pays.

4. QUALIFICATIONS ET EXPERIENCES REQUISES

L'Expert à recruter devra disposer des qualifications et expériences requises ci-après :

Qualifications académiques :

- Diplôme de niveau Bac +5 en économie, sciences de développement, gestion, en gestion d'entreprise, agroéconomie, agronomie, développement rural, agroalimentaire ou disciplines similaires.

Expériences professionnelles :

- Avoir une expérience avérée d'au moins 8 ans dans la supervision de projets de développement du secteur privé notamment l'appui au micro, petites et moyennes entreprises et/ou gestion de projets d'infrastructures entrepreneuriales ;
- Au moins 3 missions similaires dans la structuration des initiatives économiques en faveur des PME ;
- Avoir au moins deux expériences avérées dans le développement rural et/ou structuration des chaînes de valeur et/ou accompagnement de projets agricoles ;
- Avoir au moins une expérience professionnelle dans le secteur du climat des affaires et sur les aspects liés aux changements climatiques est un atout ;
- Avoir travaillé sur des projets ou missions en RDC d'appui au développement des PME.

Langues :

- Avoir une maîtrise parfaite de la langue français.

5. L'attention des Consultants intéressés est attirée sur la Section III, paragraphes 3.14, 3.16 et 3.17 du « Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le financement de projet d'investissement (FPI) », édition de juillet 2016, révisée en novembre 2017, en juillet 2018, en novembre 2020 et en septembre 2023 ci-après désigné « Règlement de Passation des Marchés », qui énonce la politique de la Banque mondiale en matière de conflit d'intérêts sont applicables.

6. Un Consultant sera sélectionné selon la méthode de Sélection de Consultant Individuel, telle que décrite dans le « Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement de Projets d'Investissement (FPI) », édition de juillet 2016, révisée en novembre 2017, en juillet 2018, en novembre 2020 et en septembre 2023 en vertu du Nouveau Cadre de Passation des Marchés Publics (NCPM), et des « Lignes Directrices » de la Banque mondiale sur la Prévention et la Lutte contre la Fraude et la Corruption dans les projets financés sur les Prêts de la BIRD, et les crédits et les subventions de l'IDA (datant du 1er juillet 2016), ainsi que les dispositions stipulées dans l'Accord de financement applicable au projet.

7. Les Consultants (Individuels) intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires, notamment sur les termes de référence, à l'adresse ci-dessous pendant les heures de service, au bureau et heures suivantes : de 9 à 16 heures (heure locale, TU+1) ou sur le site web « www.transforme.cd ».

8. Les manifestations d'intérêt (rédigées en langue française) doivent être envoyées par écrit à l'adresse ci-dessous (en version physique ou électronique « e-mail ») au plus tard le 07 janvier 2026 à 16 heures (heure locale, TU +1) et porter clairement la mention ci-après : ZR-TRANSFORME- 526414-CS-INDV « Recrutement d'un (e) Expert(e) Séniior en entrepreneuriat et mutualisation des investissements ».

À l'attention de : Monsieur le Coordonnateur National du Projet TRANSFORME/RDC

Unité de Coordination du Projet d'Autonomisation des Femmes Entrepreneures et mise à niveau des PME pour la Transformation Economique et l'Emploi « UCP/ TRANSFORME-RDC »

Sise, croisement des avenues : Avenue Lemarinel et Kisangani n°9-11, Immeuble SOFIDE (en face du Collège Boboto).

Téléphone : (+243) 830 033 033

Email : transforme@transforme.cd (avec copie à cptm@transforme.cd)

à Kinshasa/Gombe, en République Démocratique du Congo.

Protection des consommateurs

La plateforme « Loba » présentée aux régulateurs sectoriels

Innovation sur innovations, le gouvernement piloté par Judith Suminwa est à pieds d'œuvre. Et là, les choses se passent de façon parcimonieuse au ministère de l'Economie nationale. Dans l'intérêt économique des Congolais !

Ainsi, ayant pris les tauraux par les cornes dès son avènement à ce ministère, Mukoko Samba, ne décolère pas. La vie socio-économique des Congolais. Pas plus ! A prendre sans tergiverser !

C'est dans ce cadre que dans sa mission de protection des consommateurs, ce Vice-Premier Ministre, Ministre de l'Économie nationale, Daniel Mukoko Samba, a présenté, le jeudi 29 janvier 2026, en son cabinet de travail, la plateforme numérique « Loba » aux régulateurs sectoriels ainsi qu'aux Associations de défense des droits des consommateurs.

Conçue comme un assistant virtuel, la plateforme « Loba » a pour objectif d'informer les consommateurs sur leurs droits et de faciliter la gestion des plaintes et des dénonciations dans plusieurs secteurs régu-



lés, notamment les banques, les assurances, les télécommunications, le transport aérien, les produits pharmaceutiques et alimentaires, ainsi que les secteurs de l'électricité et de la santé.

Selon le Vice-Premier Ministre, grâce à ce chatbot innovant, « les consommateurs disposeront d'un outil leur permettant, d'une part, de formuler leurs plaintes et, d'autre part, de dénoncer les abus, avec la possibilité de suivre

le statut de leurs plaintes ».

En outre, cette plateforme vise également la constitution d'une base de données fiable permettant d'identifier les motifs récurrents de plaintes, d'analyser les pratiques commerciales mises en cause et d'évaluer les réponses apportées par les opérateurs, afin de garantir des solutions concrètes aux préoccupations des citoyens.

Par ailleurs, l'objectif de la mise en place de « Loba » est de

démocratiser la gestion des pratiques commerciales, en offrant aux citoyens un moyen efficace de faire valoir leurs droits, en particulier dans des situations sensibles telles que l'achat de produits non conformes tout en assurant une prise en charge rapide et conforme à la législation en vigueur.

Dans cette optique, Mukoko Samba a également précisé que « la plateforme permettra de traiter les dénonciations relevant

de la compétence de la Commission de la Concurrence (COMCO), légalement habilitée à se saisir de ce type de dossiers ».

Signature bientôt d'un Protocole d'accord

À cet effet, un projet de protocole d'accord sera transmis aux régulateurs concernés. Il s'agit notamment de la Banque Centrale du Congo (BCC), l'Autorité de Régulation du secteur de l'Électricité (ARE), l'Autorité de Régulation de la Poste et des Télécommunications du Congo (ARTPC), l'Autorité de l'Aviation Civile (AAC), l'Autorité de Régulation et de Contrôle de la Couverture Santé Universelle (ARC-CSU), l'Autorité Congolaise de Réglementation Pharmaceutique (ACOREP) afin de recueillir leurs observations.

On rappelle que le lancement officiel du chatbot Loba est prévu pour la fin du mois de février 2026.

Comme pour dire que la roue économique congolaise tourne. Langoureusement. Sans bruits ni métaphase politiques.

Serge Ngindu

La DGI dotée d'un immeuble moderne à Kananga, œuvre signée Barnabé Muakadi

C'est fini la promiscuité à la DGI/Kasai Central. Elle prend désormais ses quartiers dans un bâtiment pimpant neuf et moderne situé en plein centre-ville de Kananga, à la jonction de l'avenue de la Mission et le boulevard Lumumba, à côté du mythique immeuble Immo-Kasai. Signé Barnabé Muakadi Muamba, DG de la DGI, cette œuvre a été inaugurée ce mardi 27 mai par le président Félix Antoine Tshisekedi Tshilombo en mission d'itinérance dans cette partie de la République.

L'habit ne fait pas le moine, mais l'on reconnaît le moine par ses habits. Il était donc temps qu'une administration récoltant les impôts pour le compte de l'Etat fonctionne dans une promiscuité dans un bâtiment d'un autre âge, ce qui ef-



frite, du reste, la confiance entre les perceuteurs et les assujettis. Ainsi, dans le cadre des réformes et de la

modernisation de son administration, le DG de la DGI, M. Barnabé Muakadi Muamba, n'a ménagé au-

cun effort pour offrir à ses agents de la Direction provinciale du Kasai Central des conditions optimales de travail, en les dotant d'un immeuble flambant neuf, moderne et répondant aux standards internationaux.

Ce bâtiment a été inauguré le mardi 27 juillet 2026 par le président Félix Antoine Tshisekedi Tshilombo qui se trouvait en mission d'itinérance dans cette ville au centre du pays. Dans ce cadre, il a aussi inauguré le campus de l'Université de Kananga et visité le chantier de la route Kananga-Kalambambuji, surnommée «route de l'espoir».

C'est avec un visage reluisant de joie que l'hôte de marque des Kanangais a coupé le ruban symbolique en présence, entre autres, de l'argentier congolais Doudou Fwamba Likunde, «impulseur» de la nouvelle dynamique au sein de la DGI et tutelle aussi bien de

l'administration fiscale que de toutes les autres régies financières.

A n'en point douter, outre son statut de la «Maison d'impôts», ce joyau participe de la beauté de la ville de Kananga qui n'a pas enregistré depuis belle lurette des bâtiments du genre, surtout pour le compte de l'Etat ou de ses services connexes. Il est situé en plein centre-ville, à la jonction de l'avenue de la Mission et du Boulevard Lumumba, à côté du mythique immeuble Immo-Kasai qui reflète depuis toujours l'image de la ville.

Haut de 15 mètres, ce bâtiment de quatre niveaux, dont le rez-de-chaussée a une superficie de 525 m² par niveau. Il comprend 30 bureaux et salles de réunions.

La «Maison d'impôts» de Kananga est la première d'une série qui va voir le jour à travers la République.

Moïse Musangana

Cahier des charges TFM :**Autonomisation et inclusion sociale au cœur des programmes sociaux**

Tenke Fungurume Mining a organisé une formation spécialisée à l'intention de l'association féminine Bon Berger, active dans la commune de Fungurume. Cette initiative s'inscrit dans le cadre du programme d'appui aux associations féminines regroupées en coopératives, tel que prévu dans le cahier des charges de l'entreprise.

Composée de 47 membres, dont 29 femmes, l'association Bon

Berger rassemble principalement des personnes vivant avec handicap. Elle figure parmi les huit associations féminines encadrées par TFM dans une diversité d'activités, telles que l'entrepreneuriat et différentes activités agricoles comme la production végétale et la production animale. L'objectif : promouvoir l'autonomie économique et renforcer la sécurité alimentaire dans la région.

La formation a été dispensée par Congo Support Services (CSS), sous-traitant en charge des services de restauration à TFM. Elle s'inscrit dans son programme d'assistance sociale. Les participants ont suivi des modules pratiques sur le service traiteur, incluant la prévention et la gestion des incendies, les bonnes pratiques d'hygiène alimentaire, la conservation des aliments et la prévention des contaminations.



Par Vasco Ilunga & Etienne Ilunga - TFM Communications

« Au cours de l'année, les huit associations féminines de la concession ont bénéficié de diverses formations organisées par TFM. Ces sessions ont porté notamment sur l'élevage de volailles, la production d'aliments pour volaille, la transformation de la viande de poulet ainsi que la gestion de trésorerie », a rassuré Patient Birindwa, l'un des superviseurs de ces formations, affecté aux Programmes de développement économique de l'entreprise.

La session s'est clôturée par des exercices pratiques sur le terrain,

laissant les bénéficiaires pleinement satisfaits. Grâce au soutien de TFM, l'association a franchi un cap dans l'aviculture : elle élève désormais 100 poulets de chair par cycle de 45 jours. À maturité, les volailles seront commercialisées vivantes ou transformées en produits dérivés tels que poulets fumés et cervelas, offrant ainsi une nouvelle dynamique économique à ces personnes longtemps défavorisées par leurs conditions physiques.

Lancement officiel du Plan de réponse humanitaire 2026 de 1,4 milliard de dollars américains

La Ministre d'État, Ministre des Affaires sociales, Actions humanitaires et Solidarité nationale, Ève Bazaiba Masudi, a procédé ce mercredi au lancement de l'Aperçu des besoins humanitaires et du Plan de réponse 2026, lors d'une cérémonie organisée au Salon rouge de l'immeuble du Gouvernement à Gombe.

L'événement s'est déroulé en présence des Ministres du Genre, Famille et Enfants, de l'Éducation nationale, ainsi que des partenaires techniques et financiers.

Ce plan ambitieux vise à répondre aux besoins de 14,9 millions de personnes pour un budget estimé à 1,4 milliard de dollars américains. Mme Bazaiba a insisté sur le rôle central du Gouvernement congolais dans la coordination de l'aide, le respect de la souveraineté nationale et des droits humains, ainsi que sur l'importance du triptyque humanitaire – développement – paix pour anticiper les crises et protéger les populations vulnérables.

La cheffe de bureau d'OCHA



en RDC, Carla Martinez, a rappelé que l'année 2025 fut particulièrement éprouvante, marquée par une forte hausse des besoins humanitaires. Elle a salué le travail de coordination et d'analyse ayant permis l'élaboration du plan, soulignant l'importance des données fiables pour orienter l'action malgré les contraintes sécuritaires.

De son côté, le Coordonnateur humanitaire pays, Bruno Lemarquis, a rendu hommage aux populations affectées et aux travailleurs humanitaires. Il a rappelé que la RDC fait face à l'une des crises les plus longues et complexes au monde, aggravée par les conflits persistants à

l'Est, la baisse des financements, les déplacements massifs et les crises sanitaires et alimentaires. Il a appelé à un engagement accru des autorités nationales et de la communauté internationale.

Deux projections vidéo



ont illustré la situation humanitaire actuelle et les priorités pour 2026, tout en revenant sur les réalisations et défis de l'année écoulée.

Nécessité de réduire la vulnérabilité des femmes et des enfants

La Ministre de l'Éducation nationale, Raïssa Malu, a alerté sur les effets à long terme de la malnutrition infantile et présenté la Stratégie de l'éducation en situation d'urgence 2025-2030, plaidant pour la protection de l'éducation même en période de crise.

La Ministre du Genre, Famille et Enfants, Micheline Ombae, a quant à elle insisté sur la nécessité de réduire la vulnérabilité des femmes et des enfants, en mettant en avant les stratégies de lutte contre les violences et d'autonomisation économique des femmes.

En clôture, Mme Ève Bazaiba a rappelé que la réponse humanitaire doit être coordonnée, multisectorielle et orientée vers des résultats, tout en s'attaquant aux causes profondes des crises.

Elle a souligné l'objectif de passer progressivement de l'assistance d'urgence au relèvement durable, afin de permettre aux populations vulnérables de retrouver autonomie, résilience et perspectives d'avenir.

Avec ce Plan 2026, le Gouvernement et ses partenaires entendent offrir un outil stratégique et collectif pour sauver des vies aujourd'hui, tout en préparant un Congo plus stable, résilient et capable de relever les défis de demain.

Didier Mbongomégi

A Muanda

La ministre déléguée près le ministre de l'Urbanisme et Habitat palpe du doigt les réalités de son secteur

Dans le cadre de sa mission d'itinérance à travers les entités territoriales de la République Démocratique du Congo, Mme la Ministre Déléguée près le Ministre de l'Urbanisme et Habitat, en charge de la Politique de la Ville, a tenu une séance de travail approfondie avec l'Administrateur du Territoire de Muanda. Cette rencontre s'inscrit dans la vision du Gouvernement de la République, portée par le Président de la République, visant à promouvoir un développement urbain équilibré, planifié et inclusif des villes et cités Congolaises à forte concentration d'activités économiques et humaines. Au cours des échanges, Mme la Ministre Déléguée a accordé une attention particulière à la position stratégique exceptionnelle du Territoire de Muanda, seule entité urbaine du pays ouverte directement sur l'océan Atlantique. Cette façade maritime confère à Muanda un potentiel touristique, portuaire et économique majeur, encore insuffisamment valorisé. Avec ses atouts naturels, notamment : Le littoral atlantique, les plages, les paysages côtiers, les sites historiques et culturels, placent Muanda parmi les destinations à fort potentiel pour le développement du tourisme balnéaire, écologique et culturel, en cohérence avec la diversification de l'économie nationale. Mme la Ministre Déléguée a réaffirmé que la valorisation du patrimoine touristique urbain et naturel



constitue un levier essentiel de création d'emplois, de développement local et d'attractivité territoriale. Les défis liés à l'urbanisation rapide Les échanges ont également porté sur les défis liés à l'urbanisation rapide, à la gestion foncière et à l'assainissement. La Ministre Déléguée, en sa qualité d'avocate des villes et des cités à forte concentration d'activités, a insisté sur la nécessité d'anticiper la croissance urbaine de Muanda afin d'éviter les dérives observées dans d'autres grandes agglomérations du pays. Elle a souligné que le développement touristique et économique de Muanda ne peut être durable sans : Une planification urbaine rigoureuse ; La protection des réserves foncières stratégiques ; La sécurisation des emprises publiques, notamment autour des infrastructures aéroportuaires, portuaires et militaires ; Un encadrement strict des constructions. À l'issue de l'entretien, un cadre de collaboration stratégique a été convenu entre les autorités territoriales et les services sectoriels concernés, en vue de : L'élaboration d'un plan d'aménagement et d'urbanisation structurant pour

Muanda ; La préservation et la mise en valeur des sites touristiques et du patrimoine urbain ; L'anticipation de l'élévation progressive de Muanda au rang de ville moderne et compétitive ; L'intégration effective du territoire dans la dynamique nationale de la Politique de la Ville. Ce cadre vise à traduire concrètement la vision du Président de la République en actions coordonnées, durables et orientées vers l'intérêt général. Une ambition partagée pour l'avenir de Muanda. Mme la Ministre Déléguée a salué la disponibilité et l'engagement des autorités locales, tout en réaffirmant la détermination du Gouvernement à accompagner Muanda dans sa transformation en une cité moderne, attractive, sécurisée et tournée vers l'océan, véritable vitrine maritime de la République Démocratique du Congo.

Le Quotidien

Hommage à Roland-Gilbert Okito Lumumba

(Par Nico Minga, Économiste et Géostratège)

Le Congo vient de perdre un grand homme de culture, de silence élégant et de fidélité profonde à l'âme africaine. Roland Lumumba fut bien plus que l'héritier d'un nom historique.

Il était un passeur de mémoire, un esprit cultivé, discret mais ferme, habité par la conviction que l'histoire ne se crie pas toujours : elle se préserve, se transmet, se respecte.

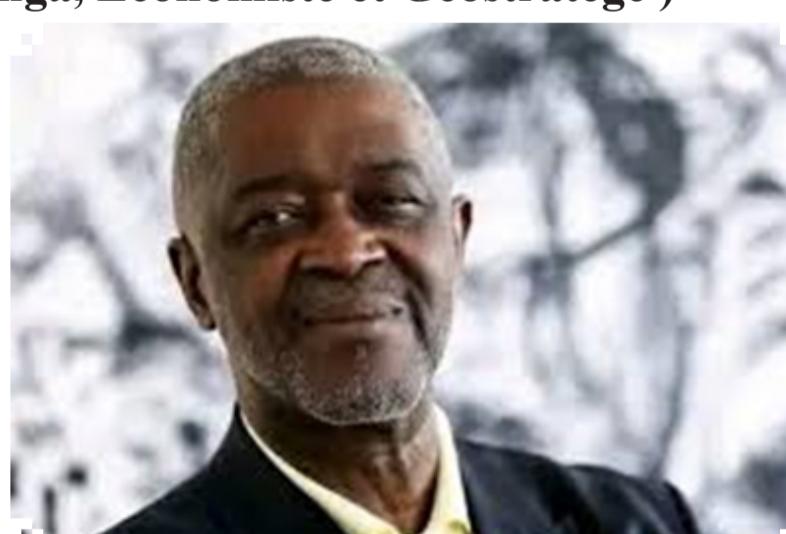
La disparition de Roland Lumumba emporte avec elle une figure de sagesse tranquille, un homme dont le parcours fut marqué par la retenue, la profondeur et le sens du lien.

Son itinéraire personnel, façonné par l'histoire et l'exil, l'a conduit très tôt à comprendre que la paix ne se proclame pas : elle se tisse patiemment, par l'écoute, la médiation et la confiance. Dans l'ombre des projecteurs, Roland

Lumumba a souvent mis ses bons offices au service du rapprochement des hommes, convaincu que le dialogue demeure l'ultime voie pour dépasser les fractures politiques, mémorielles et humaines. Il croyait à la vertu des passerelles, non à la brutalité des ruptures.

Son attachement profond à l'Égypte, terre de son exil sous la protection du président Nasser, puis à Rabat, ainsi qu'à Bruxelles, où il mena une part essentielle de sa vie, lui a forgé une grille de lecture du monde d'une grande subtilité. Il y trouva des espaces d'hospitalité, de culture et de spiritualité, développant une affection sincère pour la diversité des peuples et des civilisations.

Le Maghreb, tout comme ces terres d'accueil, ne fut jamais pour lui un simple refuge, mais un



lieu d'enracinement intellectuel, d'ouverture et de fraternité vécue, avant de s'installer à Kinshasa.

Polyglotte accompli, Roland Lumumba parlait plusieurs langues avec aisance, non pardémonstration, mais par désir de compréhension.

Chaque langue était pour lui une

clé supplémentaire pour entrer dans l'univers de l'autre, un outil de rapprochement, jamais de domination. Cette aptitude renforçait son talent naturel de médiateur et nourrissait son humanisme profond.

Mais ce qui frappait le plus chez lui demeurait sa bienveillance. Une

bienveillance vraie, sans calcul ni mise en scène. Elle s'exprimait dans le regard, dans la parole mesurée, dans la disponibilité accordée à chacun, quelle que soit sa position.

Roland Lumumba savait écouter avant de répondre, comprendre avant de juger, accompagner sans jamais s'imposer.

Ainsi s'éteint un homme rare, pour qui la culture, la paix et la dignité humaine formaient un même combat silencieux. Son héritage n'est pas seulement politique ou mémoriel : il est éthique.

À Roland Gilbert Okito Lumumba,

Homme de culture, gardien de la mémoire, ami de l'art et des racines, le Congo reconnaissant s'incline. Que la terre de nos ancêtres vous soit légère !

Rwanda : les premières fissures d'un narratif dominant longtemps incontesté

(Par Roger B. Bope, Stratège et Analyste en Sécurité et Défense)

Pendant près de trois décennies, le Rwanda a exercé un contrôle exceptionnel sur sa représentation internationale. À la suite du génocide de 1994, le régime issu du Front patriotique rwandais a progressivement imposé un cadre interprétatif dominant — un véritable monopole narratif — structurant la manière dont le pays, ses dirigeants et ses actions régionales étaient perçus par les chancelleries, les organisations internationales et une large partie des médias occidentaux.

Ce récit, fondé sur une autorité morale incontestable, a longtemps résisté à la critique. Aujourd'hui, cependant, ses fondements apparaissent de plus en plus fragilisés.

Ce monopole reposait sur un socle puissant : le génocide conférait à l'État rwandais une légitimité morale exceptionnelle, lui permettant de se présenter à la fois comme victime historique et comme garant de la prévention des violences de masse. Dans ce cadre, toute critique portant sur la gouvernance interne ou sur les engagements régionaux du Rwanda était fréquemment disqualifiée en amont, assimilée à de l'irresponsabilité, à une ignorance du passé ou, dans certains cas, à une forme de négationnisme. Le débat factuel cérait alors la place à un cadrage moral, où la contestation devenait suspecte par principe.

Pendant longtemps, cette stratégie a produit ses effets. Le Rwanda a été largement perçu comme un modèle de reconstruction post-conflit, de stabilité et d'efficacité étatique. Ses préoccupations sécuritaires, notamment dans la région des Grands Lacs, ont été interprétées comme des impératifs défensifs, justifiant des pratiques exceptionnelles. Des analyses alternatives existaient, mais elles demeuraient marginalisées, souvent reléguées aux marges



du débat public international.

Toutefois, aucun récit ne peut durablement se soustraire à l'épreuve des faits. Au fil des années, des tensions se sont accumulées entre le discours officiel et des éléments empiriques de plus en plus documentés. Les rapports successifs des groupes d'experts des Nations unies, certaines enquêtes journalistiques, des fuites diplomatiques et des prises de position étatiques ont progressivement remis en cause les dénégations répétées concernant l'implication du Rwanda dans des conflits au-delà de ses frontières, en particulier en République démocratique du Congo.

Dans ce contexte, la stratégie de communication des autorités congolaises a connu une inflexion significative, dont le président Félix Tshisekedi constitue l'axe structurant. Fort d'une maîtrise assumée des codes du marketing, en particulier de l'usage du mantra comme technique de fixation et de répétition performative —, il s'est engagé dans une entreprise méthodique de déconstruction et de fissuration d'un narratif dominant qui, durant de longues années, s'était imposé comme intangible et incontestable.

Cette rupture assumée s'est accompagnée de l'intervention directe de son ministre de la Communication et des Médias, Patrick Muyaya, souvent perçu comme le "Véritable Maverick" de cette offensive narrative.

En introduisant dans le débat public des formules à forte portée symbolique, il a contribué à reconfigurer les termes mêmes de la confrontation idéologique. L'expression « père et fils », utilisée pour désigner le triptyque Rwanda-RDF-AFC/M23, visait à exposer une relation de filiation stratégique, politique et militaire jusque-là niée. De même, le recours à l'expression « le poison rwandais » pour qualifier ce qui est décrit comme des mensonges répétés s'inscrit dans une stratégie de dénonciation d'un système discursif perçu comme totalitaire dans sa logique et dans ses méthodes.

Le discours officiel demeure inchangé dans sa formulation, mais il perd progressivement de sa capacité de persuasion

C'est là que se joue ce que l'on peut qualifier d'érosion narrative. Le discours officiel demeure inchangé dans sa formulation, mais il perd pro-

gressivement de sa capacité de persuasion. Les dénégations se répètent, les accusations morales deviennent réflexes, et le message, à force d'être reconduit à l'identique, apparaît de plus en plus mécanique. Lorsque

toute critique est systématiquement disqualifiée, l'accusation cesse de produire son effet dissuasif. Le registre moral, autrefois protecteur, se transforme en automatisme défensif.

Le basculement survient lorsque la dénégation elle-même devient difficilement tenable. C'est le moment de l'effondrement du déni : celui où un pouvoir est contraint d'ajuster son discours sans reconnaître explicitement l'inflexion. Des réalités longtemps niées sont alors requalifiées en malentendus, en contraintes sécuritaires ou en interprétations erronées du contexte. Le changement est rarement assumé, mais il est perceptible.

À ce stade, l'essentiel est déjà perdu : l'autorité d'interprétation. Le régime ne fixe plus les termes du débat ; il y réagit. Ses déclarations ne clôturent plus la discussion, elles alimentent de nouveaux doutes. Les soutiens deviennent plus prudents, certains relais se taisent, et les

narratifs concurrents gagnent en crédibilité non par leur force intrinsèque, mais parce que le narratif dominant s'est fissuré sous le poids de ses contradictions.

Cette évolution dépasse largement le cas rwandais. Elle illustre une dynamique générale des relations internationales modernes : aucun pouvoir ne peut durablement fonder sa domination narrative sur l'exception morale et la dénégation systématique. Lorsqu'un récit est protégé de toute remise en question plutôt que confronté aux faits, il accumule des fragilités latentes. Et lorsque celles-ci émergent, l'effondrement est rarement progressif.

L'expérience rwandaise constitue ainsi une étude de cas sur la construction et la décomposition du pouvoir narratif. Le contrôle du récit peut durer des années, voire des décennies. Mais dès lors que la cohérence se fissure, qu'un discours commence à osciller, à se contredire ou à se replier sans explication, la répétition ne suffit plus. La crédibilité, une fois entamée, ne se restaure pas par l'invocation morale. Et lorsque la cohérence disparaît, la bataille du récit n'est plus seulement disputée : elle est, de fait, perdue.

Conférence à l'Université Panafricaine

Crispin Kabasele Tshimanga tacle les ingérences étrangères des pays à volupté politique et économique osée

Sous une journée pluvieuse de ce jeudi 29 janvier, à Kinshasa, le Président de l'Union des Démocrates Socialistes, Crispin Kabasele Tshimanga Babanya Kalubi, qui avait à ses côtés le PCA de l'université Panafricaine au Congo ainsi que l'Ambassadeur de la République Islamique d'Iran en RDC, a envoyé des diatribes et des flèches empoisonnées en direction des pays dont l'ingérence dans les affaires internes d'autres Nations, semble être désormais leur dada quotidien. Des Nations à volupté politique et économique osée. Il ne met pas de gants dans son adresse devant étudiants et invités pleins dans la salle des conférences de cette Institution Universitaire.

Kabasele est franc dans ses mots articulés avec sa verve oratoire politique lui reconnue. Son adresse, reproduite ici on extenso, en dit long. La suite ? Vous serez servis...

Willy KILAPI

DESTABILISATION DE L'IRAN PAR LES ETATS-UNIS, UN VERITABLE CAS D'INGÉRENCE ÉTRANGÈRE

Par Crispin KABASELE TSHIMANGA BABANYA KABUDI
Président National de l'Union des Démocrates Socialistes
Coordonnateur National de l'Internationale Antifasciste RD Congo

A la lumière des récents événements regrettables du Venezuela et des menaces américaines contre la Colombie, le Cuba, le Nicaragua et la République Islamique d'Iran qui risquent de plonger notre planète dans la barbarie et la sauvagerie d'autan, le sort de l'ordre international mis en place le 26 Juin 1945 à San Francisco (Etats-Unis d'Amérique) après la Deuxième Guerre Mondiale semble remis en cause.

L'ignoble enlèvement du Président Constitutionnel de la République Bolivarienne du Venezuela, Monsieur Nicolas Maduro Moros, et de son épouse, Madame Cilia Flores, le 3 Janvier 2026 dernier, 36 ans après le kidnapping malheureux d'un autre Président latino-américain, le Général Manuela Noriega du Panama, dans les mêmes circonstances, a violé la Charte des Nations-Unies



et le droit international, fondements de la stabilité mondiale.

Un pas en arrière. En juin 2025, l'Etat sioniste d'Israël s'est illustré, à son tour, par l'attaque de la République Islamique d'Iran donnant ainsi lieu à la « Guerre de 12 jours », avec l'autorisation et l'appui des Etats-Unis d'Amérique qui ont même bombardé des sites nucléaires iraniens.

De décembre 1989 avec l'invasion du Panama à ce jour, les Etats-Unis d'Amérique ont violé, à plusieurs reprises, la Charte des Nations-Unies et le droit international. Sans aucune réaction de l'ONU. Des cas de la Guerre du Golfe, de l'expédition américaine en Afghanistan, de la Libye,... sont des exemples de la folie des autorités américaines, toutes tendances confondues, de ne pas œuvrer en faveur de la paix et de la sécurité internationales.

Tout récemment, en ce début de janvier 2026, les Etats-Unis d'Amérique ont mené, avec le concours d'Israël, de la Grande-Bretagne et d'autres alliés, une opération de déstabilisation de la République Islamique d'Iran dans le but de renverser le pouvoir iranien. Cette action de déstabilisation est un véritable cas d'école en matière d'ingérence étrangère.

L'ingérence étrangère se définit comme une activité secrète, trompeuse ou coercitive menée par un Etat étranger pour influencer indûment un autre Etat, ses institutions, sa population, ses

processus démocratiques au détriment de ses intérêts nationaux pour porter atteinte à la sécurité nationale, la souveraineté, la cohésion sociale ou la prospérité.

Dans le cas des « manifestations » du début de janvier 2026, la République Islamique d'Iran a été effectivement l'objet d'une grande conspiration étrangère marquée par une nuisible campagne de désinformation. Les Américains ont menti le monde entier sur toute la ligne en prétextant que les citoyens Iraniens manifestaient à cause de la vie chère oubliant que la détérioration de la situation est consécutive à des sanctions inhumaines et illégales décrétées par les Américains eux-mêmes à l'égard du régime iranien depuis la Révolution Islamique. Le comportement des Américains ressemblerait à l'hôpital qui se fout de la charité.

L'administration américaine a recruté des mercenaires et des terroristes étrangers ainsi que des opposants iraniens qui ont été infiltrés dans le pays pour fomenter des troubles et déclencher des émeutes.

Ces agents à la solde des Américains ont été présentés à la face du monde comme de « paisibles citoyens » ou de « pacifiques manifestants ». Drôles des manifestants qui étaient munis malheureusement des armes et qui s'en étaient froidement pris aux forces de sécurité. Ces « agents » des Américains avaient massacré beaucoup d'éléments des forces iraniennes de sécurité. Leur chef de bande, Donald Trump l'Américain, avait même

eu l'outrecuidance de menacer des représailles les dirigeants iraniens.

Des financements avaient été également accordés aux « agents » opérant sur le terrain en Iran. Comble d'ingérence, ces derniers avaient été pourvus des moyens de télécommunications sophistiqués clandestinement introduits en Iran. Les « parrains » américains avaient aussi engagé la presse et certaines ONGs pour relayer des contre-vérités et brouiller des messages des autorités iraniennes.

Les terroristes avaient été recrutés à l'étranger et infiltrés à partir du Pakistan, de l'Irak, de l'Azerbaïdjan et des Emirats Arabes Unis.

Tous les ingrédients utilisés en vue de réussir cette maléfique opération d'ingérence étaient hélas réunis. Dans ce sens que les objectifs étaient de porter atteinte à la sécurité iranienne en s'attaquant violemment aux forces iraniennes de sécurité, en incendiant des édifices publics, en créant le désordre et en portant un coup à l'économie nationale.

L'ingérence américaine, donc l'ingérence étrangère, interdite par la Charte des Nations-Unies constitue une violation flagrante du principe sacro-saint de non-ingérence qui préserve la souveraineté des Etats. L'ingérence, faut-il le rappeler, n'a aucun fondement en droit international.

Car, le droit international en tant qu'ensemble de règles qui régissent les relations entre Etats et les rap-

ports entre privés, a pour buts le maintien de la paix, de la sécurité et de la coopération du fait qu'il s'appuie sur des traités, des conventions, des coutumes internationales et des principes généraux du droit.

L'ensemble des actes d'agression posés par les Américains avec le soutien de l'Israël, de la Grande-Bretagne et d'autres alliés contre la République Islamique d'Iran n'a pas été conforme aux pertinentes dispositions de la Charte des Nations-Unis ni à l'arsenal du droit international.

La volonté de Dieu étant insoudable, cette opération de déstabilisation a été admirablement déjouée. Le patriotisme du peuple iranien a triomphé de ses adversaires. Le bilan positif de la Révolution Islamique a parlé de lui-même en faveur du régime iranien. Car, la gouvernance précédente de la dynastie des Pahlavi portée à bout des bras par les Etats-Unis d'Amérique avait été une catastrophe et anti-peuple.

En plus du soutien populaire interne, la République Islamique d'Iran a compté sur des Etats amis comme la Russie et la Chine. Grâce à leur coopération, le réseau Starlink a été mis hors d'état de nuire. D'ailleurs, la paralysie de Starlink a fait capoter tout le plan de Trump et a permis le démantèlement des réseaux terroristes.

Au regard des actes odieux commis par les Etats-Unis d'Amérique et alliés en Iran, il y a lieu de militer désormais en faveur de l'avènement du nouvel ordre mondial multipolaire en lieu et place de l'unipolarité actuelle pilotée par les Américains, synonyme du désordre mondial. Cette unipolarité c'est aussi le retour à la barbarie, à la sauvagerie, à la loi de la jungle. Personne n'en veut.

Je vous remercie.

Fait à Kinshasa, le 27 Janvier 2026.

Crispin KABASELE TSHIMANGA BABANYA KABUDI

Président National de l'Union des Démocrates Socialistes
Coordonnateur National de l'Internationale Antifasciste RD Congo

Sur le Projecteur Champions League Européen

Arsenal, Liverpool, Barcelonne qui rient, Real Madrid & PSG qui pleurent

Pour compte de la 8^e journée clôturant la phase des groupes de la Ligue des champions d'Europe, le mercredi 28 janvier 2026 fut magique pour certains clubs et cauchemardesque pour d'autres. Ont été épatais Club Bruges vs OM : 3-0, Liverpool vs Qarabag : 5-0, Barcelone vs Copenhague : 4-1, Athletic Bilbao vs Sporting Cp : 2-3, Ajax Amsterdam vs Olympiakos : 1-2 et Dortmund vs Inter Milan : 0-2. Sont passés à côté PSG vs Newcastle : 1-1, Monaco vs Juventus Turin : 0-0 et le grand Réal Madrid a été humilié par Benfica Lisbonne entraîné par José Morinho 4-2. A signaler ici le superbe but inscrit de la tête par le gardien ukrainien Anatoliy Trubin (1,99 m) qui a battu l'excellent Thibaut Courtois à la 98^e. Le Réal a même fini à 9 contre 11 suite aux expulsions de Raul Asencio et Rodrigo. Grâce à ce but, Benfica se qualifie pour les barrages. Les 8 clubs directement qualifiés pour les huitièmes de finale 1. Arsenal (Angleterre) 24 pts 2. BayernMunich(Allemagne)21 pts



3. Liverpool (Angleterre) 18 pts
4. Tottenham (Angleterre) 17 pts
5. Barcelone (Espagne) 16 pts
6. Chelsea (Angleterre) 16 pts
7. Sporting (Portugal) 16 pts
8. Manchester City (Angleterre) 16 pts
Les équipes qualifiées pour les barrages 9. Real Madrid (Espagne), 10. Inter Milan (Italie), 11. PSG (France), 12. Newcastle (Angleterre), 13. Juventus (Italie), 14. Atletico Madrid (Espagne), 15. Atalanta (italie), 16. Bayer Leverkusen (Allemagne), 17. Borussia Dortmund (Allemagne), 18. Olympiacos (Grèce), 19. Club Brugge (Belgique) et 20. Galatasaray (Turquie). Plusieurs équipes éliminées entre autres PSV, Naples, Copenhague, Ajax Amsterdam, Eintracht Francfort, Villarreal... Tableau des barrages Real Madrid ou Inter Milan vs Benfica ou Bodo/Glimt: PSG ou New Castel vs Monaco ou Qarabag :

Dodge Ball

Une délégation de la FENADOC chez le Gouverneur Daniel Bumba



Le Gouverneur Daniel Bumba qu'entourent les membres de la FENADOC

Une délégation de la Fédération Nationale de Dodge Ball Congolais "FENADOC" était reçue aux petites heures de ce jeudi 29 janvier 2026 par M. Daniel Bumba, Gouverneur de la ville province de Kinshasa dans son cabinet de travail à la Gombe. La délégation de la FENADOC était constituée de : Mme Ariane Mbaki, présidente, l'honorable Matumpa Buka Marcel, vice-président et M. Rodrick Bafundisa Sungu, Secrétaire Général. Au menu des échanges qui se sont déroulés dans une bonne ambiance, comme il est de coutume dans pa-

reille circonstance, la délégation de la FENADOC a d'abord présenté ses civilités au Gouverneur. Et elle en a profité pour lui parler de l'existence de la FENADOC qui organise la discipline Dodge Ball en République Démocratique du Congo. Curieux et satisfait de la visite de ses hôtes, le Gouverneur Daniel Bumba a cherché à comprendre ce qu'est la FENADOC. Sur ce point précis, des explications claires lui ont été apportées par ses interlocuteurs. Et il s'avère que le Gouverneur s'est souvenu d'avoir joué à ce jeu d'enfance comme tout congolais de l'époque. Il était tout joyeux et n'a

pas omis de féliciter et encourager les animateurs de la FENADOC.

Le Gouverneur Daniel Bumba a même instruit son Directeur de cabinet d'envisager un projet d'ensemble Gouvernorat ville de Kinshasa-FENADOC dans les

jours à venir. Il a aussi promis d'accompagner la FENADOC dans l'implantation de la discipline

au niveau des écoles lors de l'organisation des compétitions et des

promoscolaires dans des écoles.

L'objectif final est de promouvoir et implanter le Dodge Ball.

De Bonsambo

Atalanta ou Leverkusen vs Dortmund ou Olympiakos : Match aller : 17/18 février 2026 Matchs retour : 24/25 février 2026 A l'issue de ce tour de play-off, les 8 équipes qualifiées accéderont aux huitièmes de finale, dont le tirage au sort aura lieu le vendredi 27 février 2026. Le même jour on connaîtra pour les quarts de finale, les demi-finales et la finale. Huitièmes de finale : 10/11 et 17/18 mars 2026 Quarts de finale : 7/8 et 14/15 avril 2026 Demi-finales : 28/29 avril et 5/6 mai 2026 Finale : 30 mai 2026 au Puskas Arena de Budapest (Hongrie).

De Bonsambo

Dossier brûlant Karaté

La Fekaco toujours dans la tourmente



Maître Freddy L'a Kombo, président Fékaco

La situation du karaté en République Démocratique du Congo n'est guère brillante puisque ça continue de bouillonner au niveau de la Fédération de Karaté Do du Congo "Fekaco". Les férus du karaté savent qu'à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire tenue le 22 décembre 2025 dernier par quelques membres du Bureau exécutif de la Fekaco, il y a eu des résolutions. Plusieurs présidents des ligues ont été suspendus. Quant à maître Freddy L'a kombo, président de la Fékaco il a été radié. Didier Budimbu, ministre des sports et loisirs avait pris acte de ces résolutions. Mais à la requête de maître Freddy L'a Kombo, le Tribunal de Grande instance de Kinshasa Gombe a pris deux jugements. Dans RC 134-25, il annule la décision de suspension visant maître Freddy L'a Kombo

De Bonsambo



REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO

MINISTERE DE L'ENTREPRENARIAT ET DEVELOPPEMENT DES PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES

UNITE DE COORDINATION DU PROJET TRANSFORME/RDC

PROJET D'AUTONOMISATION DES FEMMES ENTREPRENEURES ET MISE A NIVEAU DES PME POUR LA TRANSFORMATION ECONOMIQUE ET L'EMPLOI
« TRANSFORME-RDC »

N° de crédit / N° de don : Banque mondiale, Crédit n°7101-ZR / Don E0280-ZR.

Titre de la mission : Sélection d'un Consultant (Cabinet) chargé du diagnostic et évaluation du parcours de certification des produits, services de laboratoires d'analyse et de contrôle de qualité dans les zones du projet Transforme

N° de référence : ZR-TRANSFORME-513325-CS-CQS

Date de publication : 10 décembre 2025

Date de clôture : 09 janvier 2026

AVIS D'APPEL PUBLIC A MANIFESTATIONS D'INTERET

1. Le Gouvernement de la République du Congo a sollicité et reçu un crédit et un don de l'Association Internationale de Développement (IDA) d'un montant total équivalent à 300 000 000,00 USD afin de couvrir le coût du « Projet d'Autonomisation des femmes entrepreneures et une mise à niveau des PME pour la transformation économique et l'emploi (TRANSFORME-RDC)» et a l'intention d'affecter une partie des fonds de ce crédit et don pour effectuer les paiements au titre du contrat suivant : « Sélection d'un Consultant (Cabinet) chargé du diagnostic et évaluation du parcours de certification des produits, services de laboratoires d'analyse et de contrôle de qualité dans les zones du projet Transforme ». • • <

2. Le présent avis d'appel public à manifestations d'intérêt fait suite à l'Avis Général de Passations des Marchés publié sur UNDB le 12 septembre 2022 ainsi que sur les sites de Mediacongo (www.mediacongo.net) et de PADMPME (www.padmpme.cd) respectivement le 13 et 14 septembre 2022 et para dans le journal « La Prospérité n°5916 » le 14 septembre 2022.

a) La mission du Consultant (Cabinet) consiste à : assister l'UCP/TRANSFORME dans la réalisation du diagnostic, et évaluation du parcours de certification des produits, ainsi que des services de laboratoires d'analyse et contrôle de qualité pour les PME opérant dans les secteurs de l'industrie légère, de l'agro-transformation et des services à valeur ajoutée (excluant le commerce général et les activités d'import-export) dans les zones du projet. La durée de l'exécution de la mission est de trois (03) mois.

3. Les Termes de Reference ('I DR) de la mission peuvent être consultés sur le site web suivant : www.transforme.cd, ou peuvent être obtenus à l'adresse indiquée ci-dessous.

4. L'UCP-TRANSFORME invite dès à présent les firmes de Consultants admissibles (Consultant Cabinet ou bureau d'études) à manifester leur intérêt à fournir les Services. Les Consultants intéressés doivent fournir des informations démontrant qu'ils possèdent les qualifications requises et l'expérience pertinente pour exécuter ces Services. Les critères de sélection sont les suivants :

- Être une firme ou un cabinet conseil ; un laboratoire, un bureau d'études ou une ONG de développement économique ;
- Avoir une expérience générale d'au moins dix (10) ans, dont au moins huit (8) ans d'expérience dans le diagnostic, l'évaluation du cadre réglementaire, ainsi que dans l'évaluation et la cartographie des services de laboratoires d'analyse, de certification et de contrôle de qualité ;
- Disposer d'au moins huit (8) ans d'expérience dans le développement des PMEs, dans la réalisation de diagnostics et l'identification des défis rencontrés par les PME, l'élaboration de plans d'action pour le soutien aux PME ou le secteur privé en Afrique Subsaharienne ;
- Justifier d'avoir réalisé au moins trois (3) missions similaires dans des contextes comparables à celui de la RDC au cours des quinze (15) dernières années.

Les experts clés ne seront pas évalués à ce stade du processus de sélection.

NB:

Pour être acceptables, les références doivent être sou tenues par des certificats de bonne fin de mission ou tout autre document pouvant attester de l'effectivité de la mission (ex : les lettres ou emails d'appmbation du livrable final, Ns extraits de contrat ne constituent pas les preuves de l'effectivité des prestations). Bien vouloir indiquer le Client bénéficiaire, l'année de réalisation, la personne de contact et le montant du contrat.

5. Les candidats peuvent s'associer pour renforcer leurs compétences respectives et augmenter leur chance de qualification, mais ils doivent indiquer clairement si l'association est sous la forme d'un groupement. Dans le cas d'un groupement, tous les membres sont conjointement et solidiairement responsables pour tout le contrat, en cas de sélection.

6. Il est porté à l'attention des Consultants que les dispositions de la Section III, Paragraphes 3.14, 3.16 et 3.17 du « Règlement de passation des marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement de Projet d'investissement (FPI) (version de Juillet 2016, révisée en Novembre 2017, Juillet 2018, Novembre 2020 et Septembre 2023), et .

« Règlement énonçant la politique de la Banque mondiale en matière de conflit d'intérêts sont applicables.

7. Un Consultant sera sélectionné selon la méthode de Sélection fondée sur les Qualifications du Consultant (SQC). Les critères d'éligibilité, l'établissement de la liste restreinte et la procédure de sélection seront conformes au

« Règlement de passation des marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement de Projet d'investissement (Version de Juillet 2016, révisée en Novembre 2017, Juillet 2018, Novembre 2020 et Septembre 2023), Règlement et les « Lignes Directrices » de la Banque mondiale sur la Prévention et la Lutte contre la Fraude et la Corruption dans les projets financés sur les Prêts de la BIRD, et les crédits et les subventions de l'IDA (datant du 1er juillet 2016), ainsi que les dispositions stipulées dans l'Accord de financement applicable au projet.

8. les Consultants intéressés et remplissant les conditions requises, peuvent obtenir des informations supplémentaires à l'adresse ci-dessous et aux heures suivantes : de 9 heures à 16 heures (heure locale, TU+1) ou sur le site web « www.transforme.cd ».

9. Les manifestations d'intérêt (rédigées en langue française) doivent être envoyées par écrit à l'adresse ci-dessous (en version physique ou électronique. « e-mail ») au plus tard le 09 janvier 2026 à 16 heures (heure locale, TU +1) et porter clairement la mention ci-après : AMI N°ZR-TRANSFORME-513325-CS-CQS « Sélection d'un Consultant (Cabinet) chargé du diagnostic et évaluation du parcours de certification des produits, services de laboratoires d'analyse et de contrôle de qualité dans les zones du projet Transformé ».

À l'attention de : Monsieur le Coordonnateur National du Projet TRANSFORME/RDC

Unité de Coordination du Projet d'Autonomisation des Femmes Entrepreneures et mise à niveau des PME pour la Transformation Economique et l'Emploi « UCP/ TRANSFORME-RDC »

Sise, croisement: des avenues : Avenue Lemarinel et Kisangani n°9-II, Immeuble SOFIDE (en face du Collège Boboto)

Téléphone : (+243) 830 033 033

Email : transforme@transforme.cd (avec copie à cpm@transforme.cd) à Kinshasa/Gombe, en République



Projet d'autonomisation des femmes entrepreneurs et mise à niveau des Petites et Moyennes Entreprises pour la transformation économique et l'emploi